

La CFE-CGC veut relancer l'Observatoire du stress chez Orange

08/11/2023

Le syndicat CFE-CGC d'Orange, qui se dit inquiet devant la multiplication des annonces de projets de réorganisations et de fermetures "dans le contexte d'un plan immobilier visant à diviser par deux le nombre de sites tertiaires d'ici 2025", vient d'envoyer un courrier aux autres syndicats afin de leur proposer de relancer l'Observatoire du stress, qui avait été créé en 2007 par la CFE-CGC et SUD. Le syndicat de cadres, qui évoque "deux drames survenus en septembre", affirme que "les méthodes managériales pratiquées par les nouveaux dirigeants ressemblent fortement aux pratiques mises en œuvre en 2006, avec les projets d'ACT et NEXT", des restructurations basées sur des départs forcés qui ont entraîné une vague de suicides et la condamnation pénale de certains dirigeants.

"Deux drames sont intervenus cette première quinzaine de septembre, écrit la CFE-CGC. Même s'il convient par prudence d'attendre le résultats des expertises externes pour en conclure à un lien avec l'environnement professionnel, cela ne peut manquer de nous interpeller et en particulier au regard de ceux intervenus au premier trimestre. Il est de notre responsabilité en tant qu'organisations syndicales, de ne pas laisser se reproduire des phénomènes qui pourrait conduire nos collègues, à se retrouver dans les situations de risques psychosociaux avec une forte augmentation du stress. Face à ce que l'on peut considérer comme une forme de violence sociale - comme la volonté d'utiliser le principe de la mobilité forcée pour les fonctionnaires - nous vous proposer de réactiver ensemble l'Observatoire du stress et des mobilités forcées dont les travaux ont permis de mettre en lumière les agissements dévastateurs des précédents dirigeants".

Votre avis



Autres articles de l'édition

- Matinée du Cercle RH - "Inaptitude : actualité"
- Arrêt maladie : la cour d'appel de Versailles condamne une entreprise à plus de 7 000 euros brut de reliquat de congés payés
- Projet de loi "immigration" : ce qui est prévu pour les travailleurs étrangers
- Un accord du Leem incite les entreprises à intégrer la transition écologique dans l'ensemble des négociations
- Congés payés et maladie : "Il faut utiliser toutes les options que le droit européen offre pour réduire la facture des entreprises"
- Repenser les enjeux de rémunération (2/2)
- Avis d'inaptitude comportant une erreur sur la dénomination du poste occupé par le salarié : deux arrêts du 25 octobre clarifient les conséquences